

COORDONNATEUR REP – CLG LIGNE DES BAMBOUS**IDENTIFICATION
DU POSTE**

9741346V - Collège LIGNE DES BAMBOUS (Saint-Pierre)
9740056T - Circonscription de Saint-Pierre 1
9740857N - Circonscription de Saint-Pierre 2

IDENTIFICATION DU POSTE

MISSIONS**1. Coordination et mise en œuvre du projet de réseau**

- Contribuer à l'élaboration et à la rédaction du projet de réseau.
- Coordonner et planifier la mise en œuvre des actions pédagogiques et éducatives, notamment celles du cycle de consolidation.
- Favoriser le travail collaboratif inter-degrés et inter-cycles
- Préparer et assurer le suivi des comités de pilotage et conseils école-collège
- Participer, autant que possible, aux conseils des maîtres des écoles du réseau, aux conseils de cycle 3, au conseil pédagogique du collège, ainsi qu'aux conseils d'enseignement par discipline.
- Rencontrer régulièrement les Formateurs de l'Éducation Prioritaire (FEP), ainsi que les conseillers pédagogiques, pour assurer la mise en œuvre et le suivi du plan de formation du réseau.
- Apporter sa contribution à l'organisation et l'évaluation des actions de formation du réseau.
- Coopérer avec les partenaires afin de rapprocher l'éducatif et l'action sociale du pédagogique.
- Favoriser les actions partenariales et la cohérence de celles existant sur le territoire du réseau (CLEA, CLAS, REAAP...).

2. Accompagnement des équipes du réseau

- Contribuer à la continuité des apprentissages (suivi des parcours) et des pratiques entre les écoles et le collège (ex : commission de liaison CM2-6ème).
- Accompagner la mise en œuvre des actions de formation continue au sein du réseau
- Participer aux instances de concertation afin de recenser les attentes des professeurs, de mieux contextualiser et évaluer les actions du réseau.
- Développer une culture de réseau et favoriser les échanges de pratiques.
- Accueillir et former les nouveaux arrivants au sein du réseau (livret d'accueil, ressources...).

3 – Promotion de l'éducation prioritaire, mutualisation des savoir-faire et impulsion de réflexions

- Promouvoir et faire vivre le référentiel et les orientations de l'éducation prioritaire
- Assurer une veille informative, s'autosaisir des textes et des ressources liées à l'éducation prioritaire (notions théoriques, références institutionnelles et expériences pratiques) et contribuer à les diffuser.
- Faire connaître les dispositifs de l'éducation prioritaire, s'investir dans leur mise en place et favoriser le partage des savoir-faire.
- Encourager les initiatives dans la recherche et la production pédagogiques inter-degrés.
- Informer les pilotes et leurs collaborateurs des attentes du terrain, de l'évolution en cours des actions.
- Échanger avec les autres coordonnateurs sur les pratiques, partager les outils de travail et les recherches personnelles.
- Contribuer à la réflexion et au travail en inter-réseaux.

4 – Suivi, évaluation et communication

		<ul style="list-style-type: none"> – Rédiger les compte-rendu des comités de pilotage, établir les relevés de conclusion des conseils école-collège et des réunions partenariales, assurer leur diffusion auprès des pilotes et des acteurs concernés. – Contribuer à l'évaluation des actions définies dans le projet de réseau, permettant ainsi d'en mesurer les effets sur le travail collaboratif, le climat scolaire et les acquis et comportements des élèves. – Établir des suivis de cohortes. – Contribuer à l'analyse des tableaux de bord et à la définition d'indicateurs de pilotage pertinents. <p><i>A la fin de chaque année scolaire, un bilan d'activités sera soumis aux responsables du réseau et adressé aux correspondants académiques de l'éducation prioritaire.</i></p> <p><i>Ce bilan doit permettre :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – d'évaluer et de réguler l'action du coordonnateur, – de redéfinir, par ajustement, les modalités d'intervention de l'année suivante, – de suivre l'évolution des indicateurs retenus en priorité au sein du réseau, – de suivre la mise en place du référentiel de l'éducation prioritaire.
	COMPÉTENCES	<ul style="list-style-type: none"> – Solides qualités relationnelles et sens du travail en équipe – Connaître le territoire éducatif Saint-Pierrois, son histoire, les projets actuels, les acteurs et les partenaires – Connaître le référentiel national de l'éducation prioritaire et la circulaire dédiée à la refondation de l'éducation prioritaire – Se tenir informé des questions liées à son activité professionnelle – Se montrer disponible
CONTEXTE ADMINISTRATIF	CONDITIONS D'EXERCICE	<p>Le coordonnateur est placé sous l'autorité hiérarchique du principal du collège et des inspecteurs de l'éducation nationale des circonscriptions de Saint-Pierre 1 et 2, en lien avec l'IA-IPR référent du réseau, tous pilotes du réseau.</p> <p>Vous avez vocation à intervenir sur les deux niveaux d'enseignement. Vous disposez d'un espace de travail dans les locaux de l'inspection et au sein du collège.</p>
	NOMINATION	<p>Poste à profil avec appel à candidatures Affectation prononcée hors mouvement.</p>
	CONTACT	<p>Principal du collège : M. TECHER Jean Marie Téléphone : 0262 55 19 30</p> <p>Me SAINT-LÉGER Stéphanie - IEN circonscription de Saint-Pierre 1 M. IDMONT Boris - IEN circonscription de Saint-Pierre 2 Téléphone secrétariat IEN : 0262 25 42 54</p>